



### **Les forêts en péril : l'inacceptable suppression de postes à l'Office national des forêts**

Dans un contexte où la préservation de nos forêts est plus que jamais cruciale, **la Fédération nationale des Communes forestières s'oppose fermement aux projets de suppression de postes à l'Office national des forêts (ONF)**. Les élus des Communes forestières, accompagnés de leur gestionnaire unique l'ONF, jouent un rôle déterminant dans la protection de nos ressources naturelles et de notre patrimoine forestier.

Les forêts, qui couvrent une part essentielle de notre territoire, plus d'un tiers, sont confrontées à de multiples défis : changement climatique, biodiversité menacée et pression foncière. Les élus locaux, en première ligne, portent la voix des territoires et sont les garants d'une gestion équilibrée et responsable de ces espaces vitaux. En tant que véritables acteurs de la transition écologique, ils ont besoin d'une équipe renforcée à l'ONF pour mener à bien leur mission.

**La suppression de postes à l'ONF irait à l'encontre des engagements pris par l'État en matière de durabilité et de protection de l'environnement.** L'Office national des forêts doit disposer des moyens nécessaires pour répondre aux enjeux actuels, assurer la gestion des forêts publiques et accompagner les collectivités dans leurs initiatives de renouvellement forestier, de préservation de la biodiversité et de production de bois.

Nous appelons donc les décideurs à reconsidérer ces mesures néfastes et à investir dans les ressources humaines indispensables au bon fonctionnement de l'ONF.

La préservation de nos forêts est l'affaire de tous et nécessite un engagement collectif fort. Les Communes forestières et leurs élus se tiennent prêts à défendre cette cause essentielle.

**Ensemble, engageons-nous pour un avenir où la forêt est une priorité, pas un motif de réduction d'effectifs.**

La Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) est une association qui rassemble tous les niveaux de collectivités propriétaires de forêts et toutes celles concernées par la valorisation des forêts de leur territoire. Organisée en associations départementales et unions régionales, avec plus de 6000 adhérents, elle met en œuvre des politiques forestières territoriales innovantes : bois énergie, bois construction, forêts pédagogiques, charte forestière, formation des élus...